

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE YOKO



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

## PROJET REBOISEMENT 1400/ COMMUNE DE YOKO



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : [ctfccameroun@yahoo.com](mailto:ctfccameroun@yahoo.com)

Site web : [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)



N°002 /TDR/RC/DMK/C-YKO / PR1400/2019

### TERMES DE REFERENCE DES OPERATIONS DE SENSIBILISATION, NETTOYAGE, ET PIQUETAGE DANS LES SITES DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE YOKO

Date de démarrage :	04 Juin 2 019
Durée :	12 jours
Lieu :	Yoko –urbain et les villages de Guervoum, Dong, Mbeinmbeing, Mekoissim et Mankim
Objectif principal :	Réaliser les opérations de sensibilisation, nettoyage et piquetage pour le reboisement de 50 ha dans la forêt communale et urbaine de Yoko
Chef de l'activité	Patrice Aimé NGOKOY, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Yoko
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le point Focal du projet reboisement 1400 ;</li><li>- Le Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ;</li><li>- Les Pépiniéristes locaux</li></ul>
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO	.....
Budget de l'activité	4 522 225 FCFA (soit 3 482 225 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 1040 000 FCFA pour la contribution de la commune de Yoko
Références Plan indicatif de mise en œuvre de l'Action	Composante 3
	Résultat 3.1.
	Activité 3.1.4
	Sous-activité 3.1.4.1 et sous-activité 3.1.4.2
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	Patrice Aimé NGOKOY, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Yoko

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DU PROJET DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE YOKO : ACTIVITES DE SENSIBILISATION, NETTOYAGE ET PIQUETAGE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du « *projet de reboisement de 1.400 hectares* » il a été élaboré le présent Terme de Référence ( TDR) pour la réalisation des activités de nettoyage et piquetage de futures plantations agro forestières couvrant 50 hectares dans les différents sites de reboisement contigus à la forêt communale et 2,5 hectares pour la plantation communale d'agrumes de Yoko urbain soit au total 52, 5 hectares .

Il s'agit de matérialiser sur le terrain la place que chaque plant va occuper. L'écartement entre les plants est fonction de l'espèce choisie, de l'objectif de la plantation (bois de feu, bois de sciage, bois d'œuvre, protection), du mode de gestion et d'entretien et du type de terrain (riche ou dégradé, plat ou en pente).

Le présent TDR fournit l'ensemble d'information sur ce projet novateur.

### **1.1 La genèse du projet, gouvernance forestière et promotion des plantations agro forestières**

**Genèse du projet** .la forêt communale de Yoko et sa périphérie font l'objet depuis trois ans de la mise en œuvre d'une initiative de lutte contre les changements climatiques (Projet Pilote REDD+ ) , à l'effet d'une part , d'enrayer efficacement les dynamiques de déforestation et /ou de dégradation forestière et d'autre part , d'améliorer les conditions de vie des communautés riveraines par leur participations aux activités agro-sylvo pastorales qui sont attendues.

Le Projet Pilote REDD+ va nécessiter des financements externes et internes sur plusieurs années dans l'attente des revenus carbonés.

**En 2018, le Programme National de développement participatif (PNDP)** a alloué une première ressource ( 165 millions de FCFA) qui a permis aux villages riverains (07) de bénéficier de formation à la gouvernance environnementale , d'infrastructures et équipements agricoles , de semences améliorées pour une agriculture résiliente , et d'un Plan de Gestion Durable Des Terres (PGDT) .

**Au cours de la période 2019-2021 la composante reboisement** du « *Projet Pilote REDD+* » va se développer grâce à la plateforme de collaboration Union Européenne -Association des Communes Forestières du Cameroun (AFCAM) pour la réalisation d'un *projet de reboisement de 1.400 hectares dans des zones de savane sèche et de transition écologique* et dont Yoko fait partie des communes bénéficiaires.

**Gouvernance forestière** .La foret camerounaise (17,5 millions d'hectares) est au centre des préoccupations de lutte contre les changements climatiques dans la Sous-région d'Afrique Centrale, et des questions relatives à la gestion durable des ressources.

Il est relevé que des pratiques illégales entachent l'exploitation et le commerce du bois. Des efforts sont menés pour bannir les bois illégaux au sein des échanges commerciaux et développer des systèmes de traçabilité depuis l'entrée en vigueur ( décembre 2011 ) de l'**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT** (Forest Law Enforcement , Governance and Trade- APV FLEGT ) entre le Cameroun (pays exportateur de bois tropicaux ) et l'Union Européenne .

**Promotion des plantations agro forestières**. La stratégie du sous-secteur foret et faune (élaborée en 2012) est fondée sur les principes de mise en valeur, de protection de la diversité biologique, et de gestion durables des forêts. C'est dans ce registre que le Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier (PAMFOR) soutenu par l'Union Européenne concourt entre autres à développer des plantations agro forestières dans les Communes et à promouvoir un marché domestique du bois issu d'essences d'origine légales.

### **1.2 Le choix de l'anacardier pour les plantations agroforesteries dans cinq villages (Guervoum, Dong, Mbeinmbeing, Mekoissim et Mankim) du projet REDD**

.Avec un potentiel estimé à des millions d'hectares, le Cameroun reste limité à une production annuelle de 108 tonnes d'anacarde ou noix de cajou. Ce qui représente peu pour le pays.

La relance de la filière de l'anacarde par le **projet Reboisement 1400** est confortée par les résultats d'une étude relative au développement des chaînes de valeur de cette culture. Celle-ci a conclu que ce secteur pourrait fortement contribuer à l'économie du pays, au moment où le Cameroun est en pleine stratégie de diversification du secteur agricole

La Commune de Yoko a fait le choix de réaliser des plantations d'anacardiers dans les villages **Guervoum, Dong, Mbeinmbeing, Mekoissim et Mankim** où se sont exécutés par la première phase du projet REDD, des cultures de grande valeur dont le développement arrive à un moment où la Nationale 15 est en cours de bitumage.

Le projet de Yoko va créer autour de la filière une centaine d'emplois saisonniers dans les villages concernés, favoriser l'accès à la propriété de plantations d'anacarde, et accroître la valeur économique des terres rurales, vers lesquelles les travaux agricoles sont envisagés.

### **1.3 Le choix d'agrumes pour une plantation communale à Yoko-urbain**

Dans le cadre de la création de ces plantations forestières, le projet a choisi les plants d'orangers, mandariniers, sagoutiers, pamplemoussiers, citronniers, et avocatiers dans le but de créer une filière fruitière à Yoko tout en participant au Plan de Lutte Climat.

## **2 OBJECTIFS DU PROJET**

### **2-1. Objectif global et spécifiques de l'ensemble du projet**

Pour la Commune de Yoko, le Projet « Reboisement 1400 », à s'exécuter dans cinq villages de l'initiative REDD et la ville de Yoko a pour objectif global d'améliorer la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier.

Au titre d'objectifs spécifiques, le Projet « Reboisement 1400 », contribuera à la lutte contre les changements climatiques par le stockage de carbone dans les arbres, la création des surfaces boisées, et la conservation de la biodiversité.

#### **a) . Objectif global et spécifiques de la composante du projet : sensibilisation, nettoyage et piquetage**

Le projet envisage de développer une méthodologie innovante pour assurer les créations des plantations forestières dans un contexte de vulnérabilités sociales, économiques et climatiques fortes.

#### **Objectif principal de l'action**

L'objectif principal de cette activité vise à sensibiliser les communautés, défricher, nettoyer et à faire le piquetage sur les 52,5 hectares du massif forestier de la Commune de Yoko pour la première année.

#### **Objectifs spécifiques de l'action**

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- sensibiliser les populations sur la viabilité environnementale, les initiatives de lutte contre les changements climatiques et la lutte contre le VIH/SIDA ;
- acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- défricher la parcelle à reboiser ;
- rechercher les jalons et confection des piquets ;
- effectuer le piquetage des espaces retenus ;
- et produire le rapport qui présente les actions de sensibilisations, les opérations de nettoyage et piquetage.

## **3 IMPACTS DE L'ENSEMBLE DU PROJET**

### **3-1 Impact sur l'environnement**

L'anacarde est une culture arbustive tropicale commerciale et vivrière intéressante qui peut pousser sur des terres peu fertiles. Elle stabilise le sol et est une source de bois de chauffe. L'accroissement de couvert forestier apporté par les plantations d'anacardier aidera à alléger les

pressions sur la végétation locale et à accroître la fertilité des sols, ce qui aidera à atténuer les effets de la sécheresse.

### **3-2 Impact social**

L'incidence sociale résultera des activités de formation de groupes lors des activités de sensibilisation, et des opérations de production et exploitations des pépinières d'anacardes et d'agrumes pour Yoko urbain. Elles généreront successivement des opportunités plus grandes en matière d'emploi en zones rurales et de créations de revenus pour les groupes vulnérables (petits planteurs et femmes).

## **4 METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE LA COMPOSANTE : SENSIBILISATION, NETTOYAGE ET PIQUETAGE**

Le projet Reboisement 1400 de Yoko pour 2019 va reposer sur six pépinières réparties ainsi qu'il suit :

- Les cinq villages de Guervoum, Dong, Mbeimbeing, Mekoissim et Mankim qui entourent la forêt communale à l'effet de permettre le reboisement et la construction des chaînes de valeur autour des plantations en conformité avec les orientations du programme gouvernemental de développement des plantations et les prescriptions du projet REDD.
- La ville de Yoko avec des agrumes spécifiques pour continuer de constituer un véritable poumon écologique.

### **4-1 Opérations de sensibilisation, d'organisation des travaux , de renforcement des capacités, de réunions de chantier, campagne de lutte contre le VIH/SIDA**

A la faveur des missions de sensibilisation des populations qui vont être organisées par le chargé du reboisement 1400, les atouts des populations en terme de main d'œuvre pour les activités de (piquetage, trouaison, production des plants, mise en terre des plants, entretien des plants et protection des plants) seront identifiés et repartis par activités.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts en main d'œuvre local pour les travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) , le matériel logistique, de pépiniéristes , répartir les tâches par groupes de travail , faire le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, et organiser les formations.

Les responsables communaux durant la mise en œuvre du projet, se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone.

Durant cette sensibilisation les communautés identifiées et la main d'œuvre pourront signer des mémorandums d'entente et être formées pour la vulgarisation des aspects du projet dans la localité et même au-delà du territoire communal.

Aussi, pendant les opérations de piquetage, réunions de sensibilisation des parties prenantes sur la viabilité environnementale et la lutte contre le VIH/SIDA seront réalisées par l'animateur communal et un agent de relais communautaire sur une durée de 03 jours.

### **4-2 Eligibilité des terres**

Avant le démarrage des travaux une mission va procéder à l'éligibilité des terres dans les différents villages. L'identification participative des terrains à reboiser se fera avec les membres des comités de vigilance (formés à la première année du projet REDD) .

### **4-3 Démarche communautaire**

Les travaux (pépinière ,préparation de terrain, plantation, entretien des parcelles, etc ) vont être réalisés directement par les villageois à travers des associations qui regroupent les membres des comités de surveillance de la forêt communale . Cette implication des populations locales s'inscrit dans une démarche de développement local au profit des communautés de la zone du projet.

### **4-4 Pépinières**

Cinq pépinières destinées à la production des plants d'anacarde et une d'agrumes vont être créées au démarrage pour desservir les différents sites de plantation. Les prétraitements indispensables

à certains lots de graine pourront être réalisés avant le semis. Les pépinières des villages riverains à la forêt communale vont être confiées aux associations par concatualisation.

#### 4-5 Nettoyage du terrain

Cette opération consiste au défrichage du sous bois, au déracinement, au tronçonnage et ramassage des troncs d'arbres et arbustes.

L'activité de reboisement va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

Les travaux de défrichage et d'ouverture des lignes de plantation en courbe de niveau permettront de faciliter les travaux de piquetage et une bonne visibilité sur le site. La réalisation des opérations de piquetage devra respecter l'écartement entre chaque pied qui est de 7 m x 7 m et les piquets doivent être disposés de l'Est vers l'Ouest de manière à permettre à la plante d'avoir un maximum d'ensoleillement.

### 5 RESULTATS ATTENDUS SUR LA COMPOSANTE : SENSIBILISATION , NETTOYAGE ET PIQUETAGE

Les résultats attendus au terme de l'action sensibilisation, nettoyage, et piquetage sont les suivants :

- Le matériel validé par le TDR pour la préparation des différents sites par village et Yoko-Urbain est disponible ;
- Les espaces à reboiser sont aménagés dans les villages et la ville de Yoko
- Le nombre de piquets confectionnés est au moins supérieur ou égale à 7 143;
- Le piquetage a été assuré sur 50 hectares ;
- L'équipe projet a organisé au moins une réunion de sensibilisation par site.

### 6 PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action sensibilisation, nettoyage, et piquetage, les produits suivants sont rendus :

- le rapport des opérations de nettoyage et piquetage ;
- la liste de présences des manœuvres HIMO ;
- la fiche de décharges des opérations de piquetage ;
- les Photos des activités de chaque site ;
- le procès verbal de réception des opérations de piquetage par site ;
- les attestations de service faits par site ;
- et les rapports des réunions de sensibilisation des parties prenantes.

### 7 BUDGET DE L'ACTION SENSIBILISATION , NETTOYAGE , ET PIQUETAGE

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution ACFCAM	Contribution Commune de Yoko
<b>1. Opération de nettoyage et piquetage</b>						
<i>Défrichage des espaces retenus dans les cinq villages pour la culture d'anarcadiers</i>	<i>Ha</i>	<i>50</i>	<i>50 000</i>	<i>2 500 000</i>	<i>2 500 000</i>	
<i>Confection des piquets pour la culture d'anarcadiers</i>	<i>Piquet</i>	<i>7 143</i>	<i>25</i>	<i>178 575</i>	<i>178 575</i>	
<i>Transport des piquets vers les différents site pour la culture d'anarcadiers</i>	<i>Tours/tri cycle</i>	<i>7 143</i>	<i>2000/trs *4</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	
<i>Piquetage des espaces retenus pour la culture</i>	<i>Piquet</i>	<i>7 143</i>	<i>50</i>	<i>357 150</i>	<i>357 150</i>	

d'anarcadiers						
Operation de nettoyage et piquetage de la plantation communale des agrumes (2,5 Ha)				400 000		400 000
<b>S/Total 1</b>				<b>3 455 725</b>	<b>3 055 725</b>	<b>400 000</b>
<b>2. Matériels</b>						
Achat pot de peinture(1kg)	Pot	05	3 000	15 000	15 000	
machette	U	8	3 000	24 000	24 000	
Ficelle (100 m)	Rouleau	05	4 000	20 000	20 000	
Diluant	Litre	05	2 000	10 000	10 000	
Gans	U	05	1 000	5 000	5 000	
Pinceaux	Pinceau	05	500	2 500	2 500	
Décamètre	U	02	20 000	40 000	40 000	
Petit materiel pour plantation communale des agrumes	FF	1	40 000	40000		40 000
<b>S/Total 2</b>				<b>156 500</b>	<b>116 500</b>	<b>40 000</b>
<b>3. Sensibilisation des parties prenantes</b>						
Perdiem de l'animateur communal	H/J	04	20 000	60 000	60 000	
Main d'œuvre local			Forfait	250 000	250 000	
Autres ressources humaine, et logistiquemobilisé pour l'initiavie des anacardes				500 000		500 000
Autres ressources humaine, et logistique mobilisée pour l'initiavie des agrumes dans Yoko urbain				100 000		100 000
<b>S/Total 3</b>				<b>910 000</b>	<b>310 000</b>	<b>600 000</b>
<b>TOTAL</b>				<b>3 982 225</b>	<b>3 482 225</b>	<b>1040000</b>

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Quatre millions cinq cent vingt deux mille deux cent vingt-cinq FCFA (4 522 225 FCFA)** .

- **Contribution de l'ACFCAM : Trois millions quatre cent quatre vingt deux mille deux cent vingt cinq (3 482 225) FCFA**
- **Contribution de la Commune de Yoko : Un million quarante mille (1040 000 FCFA)** .

Validé par le Maire de Yoko Yoko le 25 Mai 2019	Approuvé par le CTFC Youndé le 29 Mai 2019
	<p>Mandatnaire ACFCAM. Bodelaine KEMAJOU. Dir CTFC</p> 